

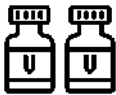
La vaccination contre la COVID-19 : Les jeunes de 5 à 17 ans

Novembre 2021



Le vaccin de Pfizer-BioNTech est le seul vaccin autorisé pour les jeunes de 5 à 17 ans.

L'administration américaine des denrées alimentaires et des médicaments (*Food and Drug Administration, FDA*) a autorisé le vaccin Pfizer-BioNTech pour une utilisation d'urgence chez les enfants de 5 à 17 ans, et a constaté qu'il était très efficace et ne présentait pas de problème de sécurité important. Les enfants âgés de 5 à 11 ans recevront une dose de vaccin plus faible que celle des jeunes de plus de 12 ans et des adultes. La dose du vaccin est basée sur l'âge de l'enfant, pas sur son poids. Les vaccins de Pfizer-BioNTech nécessitent deux doses, administrées à trois semaines d'intervalle. Dans la mesure du possible, la deuxième dose doit être administrée au même site de vaccination que la première. Pour savoir où votre enfant peut recevoir le vaccin de Pfizer-BioNTech, rendez-vous sur le site de l'État du Maine : <https://www.maine.gov/covid19/vaccines> ou composez le 1-888-445-4111.



L'autorisation d'un parent ou d'un tuteur est nécessaire pour les jeunes de 5 à 17 ans.

- Les parents ou les tuteurs peuvent donner leur autorisation de deux façons :
 1. Par téléphone avec un témoin écoutant la conversation, comme convenu par le site de vaccination
 2. Par consentement écrit, sur papier ou par voie électronique.
- Chaque site de vaccination dispose de formulaires de consentement. Suivez les instructions pour soumettre le formulaire fourni par le site de vaccination.
- Certaines personnes de moins de 18 ans peuvent donner leur propre consentement à la vaccination. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page des FAQ sur les vaccins du site de l'État du Maine : <https://www.maine.gov/covid19/vaccines/public-faq>.
- Il est recommandé, mais pas obligatoire, qu'un parent ou un tuteur soit présent pendant la vaccination. Pour les jeunes dont le Département de la Santé et des services sociaux (DHHS) est le tuteur légal, le jeune doit obligatoirement être accompagné d'un assistant social ou d'un parent-ressource, sauf dans les centres de vaccination en milieu scolaire, où il est recommandé, mais pas obligatoire, qu'un parent-ressource ou un assistant social soit présent.
- Si possible, les jeunes doivent apporter une pièce d'identité à leur rendez-vous. Si aucun document n'est disponible, les parents ou les tuteurs peuvent attester de l'admissibilité du jeune à recevoir le vaccin.



Le vaccin est fourni gratuitement. Le gouvernement fédéral couvre le coût du vaccin de votre enfant. Vous ne devriez pas être facturé, mais votre centre de vaccination peut vous demander des renseignements sur votre assurance ou celle de votre enfant afin qu'il puisse facturer la vaccination. Votre centre de vaccination ou de soins ne devrait pas non plus facturer une visite médicale si votre enfant ne vient que pour se faire vacciner.



Un service de transport gratuit est disponible. Les résidents de l'État du Maine qui n'ont pas de moyen de transport fiable peuvent bénéficier d'un transport gratuit à leur rendez-vous de vaccination, y compris les jeunes âgés de 5 à 17 ans. Le rendez-vous doit d'abord être pris, après quoi vous pouvez réserver un transport en appelant le 1-855-608-5172 (du lundi au samedi, de 7h à 16h/7a.m.-4p.m.) **au moins 48 heures avant** le rendez-vous. Le fournisseur de transport devra savoir à l'avance si un accompagnateur parent ou tuteur sera présent. Pour utiliser ce service, les jeunes de 5 à 15 ans **doivent** être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal. Les jeunes de 16 et 17 ans ne sont **pas** tenus d'être accompagnés par un parent ou tuteur. Ce service n'est pas disponible pour les centres de vaccination où la vaccination a lieu depuis un véhicule.



Quels vaccins sont actuellement autorisés pour les jeunes de 5 à 17 ans ?

Actuellement, **seul** le vaccin Pfizer-BioNTech a été autorisé par la FDA pour une utilisation d'urgence chez les jeunes âgés de 5 à 17 ans. Le vaccin Pfizer-BioNTech est disponible en deux doses différentes, une dose plus faible pour les enfants de 5 à 11 ans et une dose plus forte pour les jeunes à partir de 12 ans. La plus faible est celle qui a été utilisée dans l'essai clinique pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. Le vaccin est conditionné dans des flacons avec des capsules de différentes couleurs afin que les personnes qui l'administrent puissent faire la différence entre le vaccin de Pfizer pour les enfants âgés de 5 à 11 ans et celui pour les personnes âgées de 12 ans et plus. *Les vaccins Moderna et Johnson & Johnson (J&J)/Janssen ne sont pas encore autorisés pour les personnes de moins de 18 ans, mais ils sont à l'étude pour une approbation future.*

Qui devrait se faire vacciner contre la COVID-19 ?

Se faire vacciner est le meilleur moyen de se protéger contre la COVID-19. Il est recommandé que les enfants ayant déjà été infectés par la COVID-19 reçoivent également le vaccin contre la COVID-19. Il vous appartient de vous faire vacciner. Si vous décidez de procéder à la vaccination, vous devrez informer la personne qui administre le vaccin dans les cas où votre enfant :

- a des antécédents de réactions allergiques graves ;
- a de la fièvre ;
- a un trouble de la coagulation ou prend des anticoagulants ;
- est immunodéprimé ou prend un médicament qui affecte son système immunitaire
- a reçu un autre vaccin contre la COVID-19.

Vous devez signaler au médecin de votre enfant si celui-ci a eu une réaction allergique grave après la première dose du vaccin Pfizer-BioNTech ou à tout ingrédient du vaccin avant de recevoir la deuxième dose.

Que contient le vaccin COVID-19 ?

Le vaccin Pfizer-BioNTech contient l'ingrédient actif de l'ARN messager (ARNm) ainsi que des lipides, des sels et des sucres pour protéger la partie active du vaccin et l'aider à mieux fonctionner dans le corps. Il ne contient pas de virus COVID-19 vivant, ni d'autres agents de conservation ou substances. Une personne ne peut pas contracter la COVID-19 en se faisant vacciner.

Que se passe-t-il après que mon enfant se soit fait vacciner ?

Votre enfant devra attendre 15 à 30 minutes avant de quitter le centre de vaccination afin que le personnel médical puisse l'aider s'il a une réaction allergique ou d'autres effets secondaires. En attendant, vous pouvez vous inscrire à l'application V-safe pour signaler les effets secondaires de votre enfant et recevoir un rappel pour sa deuxième dose : vsafe.cdc.gov.

Il est fréquent d'avoir des effets secondaires un à trois jours après avoir reçu le vaccin. Les effets secondaires fréquents sont : fatigue, douleurs musculaires, douleurs dans le bras où votre enfant a reçu le vaccin, fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, frissons, nausées ou vomissements. Ce sont des signes que le vaccin fonctionne. Si les symptômes de votre enfant ne disparaissent pas dans les trois à quatre jours, contactez son médecin ou le centre de vaccination. Vous ou votre centre de vaccination pouvez également signaler les effets secondaires au Système de déclaration des effets indésirables des vaccins (VAERS) : vaers.hhs.gov/reportevent.html

Composez le 911 si votre enfant a une réaction allergique après avoir quitté le centre de vaccination. Les signes d'une réaction allergique peuvent inclure une difficulté à respirer, un gonflement du visage et de la gorge, un rythme cardiaque rapide, une éruption cutanée sur tout le corps, des étourdissements et un sentiment de faiblesse.

Assurez-vous de prendre rendez-vous pour la deuxième dose de votre enfant. Votre enfant devra revenir dans trois semaines pour recevoir sa deuxième dose.

Une fois que votre enfant est vacciné, il devrait continuer à porter son masque, rester à six pieds (deux mètres) des autres et éviter les rassemblements pour protéger ceux qui ne sont pas encore vaccinés. Il faudra deux semaines après avoir reçu sa deuxième dose du vaccin Pfizer-BioNTech pour que votre enfant développe une protection complète contre la COVID-19.

Recevoir le vaccin contre la grippe ou contre d'autres maladies d'enfants en même temps que celui contre la COVID-19 ne présente aucun danger pour votre enfant.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site des vaccins de l'État du Maine : www.maine.gov/covid19/vaccines. Vous pouvez également appeler la ligne de vaccination communautaire COVID19 au : **1-888-445-4111**.